

Date butoir du 29 octobre :

## **Les libéraux abandonnent les aînés**

Ottawa, le 29 octobre 2024 – À l'échéance du délai accordé par le Bloc Québécois au gouvernement Trudeau pour rétablir l'équité envers les aînés de 65 à 74 ans et protéger le système de gestion de l'offre, MM. Xavier Barsalou-Duval, Stéphane Bergeron et Denis Trudel, respectivement députés des circonscriptions de Pierre Boucher – Les Patriotes – Verchères, Montarville et Longueuil – Saint-Hubert, ont réaffirmé l'appui de leur formation politique tant aux aînés qu'aux producteurs agricoles québécois. Les autres partis d'opposition à la Chambre des communes ont d'ailleurs été formellement avisés par le leader parlementaire bloquiste, M. Alain Therrien, par voie de lettre, que la députation souverainiste appuiera les motions de défiance et votera contre le gouvernement libéral lors des votes de confiance, à la condition bien sûr qu'ils soient présentés d'une manière qui ne soit pas hostile à l'identité et aux intérêts du Québec.

En effet, le Bloc Québécois avait donné au gouvernement fédéral jusqu'au 29 octobre 2024 pour s'assurer de la mise en œuvre définitive des projets de loi C-319 sur la hausse de 10% de la sécurité de la vieillesse des 65 à 74 ans ainsi que de C-282, qui exclut la gestion de l'offre dans les accords commerciaux internationaux futurs, deux projets de loi qui ont obtenus l'appui de tous les partis à la Chambre des communes.

« Ces deux projets de loi sont essentiels pour les Québécois, notamment les retraités dont le pouvoir d'achat s'est gravement affaibli avant même la pandémie tandis que le coût de la vie a beaucoup augmenté sous le coup de l'inflation qui l'a suivie », souligne le député Barsalou-Duval. « On parle ici d'un million de Québécois et de quatre millions de Canadiens qui en bénéficieraient. Or le gouvernement Trudeau, qui aurait pu facilement aider les aînés et avait voté pour la mesure, préfère rompre sa parole et plutôt dilapider des dizaines de milliards pour la riche industrie pétrolière qui n'en n'a nul besoin », avise le député Xavier Barsalou-Duval.

« Nous avons clairement, publiquement et à maintes reprises affirmé qu'il s'agissait d'une date butoir. Le gouvernement a fait la sourde oreille à nos demandes visant à accroître le pouvoir d'achat des aînés et mieux protéger les producteurs agricoles sous gestion de l'offre, convaincu que nous ne faisons que bluffer. Le Bloc Québécois tiendra parole. Conséquemment, nous appuierons toute motion de non confiance qui serait présentée par l'un ou l'autre des autres partis d'opposition, à moins que celle-ci soit rédigée en des termes inacceptables pour le Québec. En refusant de faire adopter ces deux projets de loi, et ce, malgré l'appui de tous les partis représentés à la Chambre des communes, le gouvernement a tourné le dos aux aînés et aux agriculteurs. À lui d'en répondre devant la population, qui, au Québec, dépêchera sans nul doute une large députation du Bloc Québécois à la Chambre des communes pour y promouvoir ses intérêts de façon encore plus audible», précise M. Bergeron.

« Dans l'intervalle, le Bloc Québécois continuera son travail parlementaire tant que le Parlement sera convoqué et selon la même grille d'analyse : nous appuierons ce qui est bon pour le Québec, nous travaillerons à bonifier ce qui peut l'être et nous voterons contre ce qui est mauvais. De plus, dans tous les scénarios, ce que réalisent C-319 et C-282 sera à chaque occasion ramené au menu législatif par le Bloc Québécois qui n'abandonnera pas », conclut M. Trudel.

**Source :**

Tommy Hurteau

Attaché de Presse – Communications et relations médiatiques

Bureau du député de Longueuil—Saint-Hubert, M. Denis Trudel

450-493-8013

Stevens Héroux

Directeur de Bureau

Bureau du député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, M. Xavier Barsalou-Duval

450-652-4222

Simon Grenier

Directeur de Bureau

Bureau du député de Montarville, M. Stéphane Bergeron

450-922-2562